

Domaine : Santé**Filière** : Sage-Femme**1. Intitulé du module : Physiologie de la grossesse et écarts de la norme
2025-2026****Code** : BSc – S.SF.370.1003.F.23**Type de formation** : Bachelor**Niveau** : Module de base**Type** : Module principal

Caractéristique : Module obligatoire dont l'échec définitif entraîne l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO du 2 juin 2020.

Organisation temporelle :
 Module sur 1 semestre
 Module sur 2 semestres
 Semestre d'automne
 Semestre de printemps
 Autre :

2. Organisation

Crédits ECTS : 6

Langue principale d'enseignement : Français

Autres compétences linguistiques : Anglais

Exigences liées à la fréquentation de la formation : La présence en cours est requise, en cas d'absences répétées ou d'absentéisme, un travail individuel est demandé

3. Prérequis (aucun)

- Avoir validé le module
- Pas de prérequis
- Avoir suivi le module
- Autre :

4. Compétences visées/Objectifs généraux d'apprentissage**Rôles et compétences visées**

- A. Rôle d'Expert·e** : Compétences A1 A2 A3 A4 A5 A6 A7
- B. Rôle de Communicatrice·eur** : Compétences B1 B2 B3
- C. Rôle de Collaboratrice·eur** : Compétences C1 C2 C3
- D. Rôle de Leader** : Compétences D1 D2 D3
- E. Rôle de Promotrice·eur de la santé** : Compétences E1 E2 E3
- F. Rôle d'Apprenant·e et de formatrice·eur** : Compétences F1 F2 F3
- G. Rôle de Professionnel·le** : Compétences G1 G2 G3 G4

Objectifs généraux d'apprentissage

- Accompagner les femmes et leur famille dans les processus de changements biophysioliques, psychoaffectifs et socioculturels induits par la grossesse, dans une optique de continuité
- Argumenter son processus de réflexion et de prise de décisions en se basant sur les principes de l'evidence based medecine et en partenariat avec les femmes, leur partenaire et leur famille tout en tenant compte du contexte
- Dépister les écarts de la norme durant la période prénatale afin de mettre en place une collaboration interprofessionnelle dans le but de maintenir la santé et/ou de restaurer la physiologie
- Adapter ses actions de promotion de la santé et de prévention en intégrant les spécificités de chaque femme, couple et en tenant compte de leur environnement

5. Contenus et formes d'enseignement

Contenus

- Transformations biophysioliques et physiques lors de grossesse
- Développement et bien-être fœtal
- Principes de la consultation de grossesse
- Dimension socio-psycho-affectives en périnatalité
- Rôle de la sage-femme dans le suivi de la grossesse

Modalités pédagogiques

- | | | |
|---|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours magistral | <input type="checkbox"/> Séminaire | <input type="checkbox"/> Projet |
| <input checked="" type="checkbox"/> Atelier/laboratoire | <input checked="" type="checkbox"/> Simulation | <input type="checkbox"/> Formation pratique/stage |
| <input checked="" type="checkbox"/> Modalité digitale | <input type="checkbox"/> Autre (préciser) : | |

6. Modalités d'évaluation et de validation

- | | | |
|---|--|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Ecrit sur table | <input type="checkbox"/> Oral | <input type="checkbox"/> Pratique |
| <input type="checkbox"/> Dossier | <input checked="" type="checkbox"/> ECOS | <input type="checkbox"/> Autre : |
| <input type="checkbox"/> ... | <input type="checkbox"/> | |

Le module est validé si l'étudiant.e obtient au moins la qualification E au module.

Si l'étudiant.e obtient la qualification Fx, elle/il est en remédiation.

Si l'étudiant.e obtient la qualification F, elle/il est en répétition.

Les modalités d'évaluation et d'attribution de la qualification sont précisées dans le syllabus. Les conditions de validation, remédiation et répétition sont présentées aux étudiant.e.s au plus tard le jour de la présentation du module.

7. Modalités de remédiation et de répétition

- | | | |
|--------------------|---|--|
| Remédiation | <input checked="" type="checkbox"/> Remédiation possible | <input type="checkbox"/> Pas de remédiation |
| | <input checked="" type="checkbox"/> Examen complémentaire | <input type="checkbox"/> Travail additionnel |

Conformément à l'art. 29, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après remédiation est E en cas de réussite ou F en cas d'échec.

Répétition

Les modalités de répétition sont définies en tenant compte de la situation d'études de l'étudiant.e à la fin du semestre ou de l'année académique. Les activités d'enseignement d'apprentissage et d'évaluation peuvent être différentes pour un.e étudiant.e qui répète le module en présentiel ou pour celui ou celle qui le répète en poursuivant son cursus.

La répétition a lieu au plus tôt dans le semestre suivant l'échec.

Conformément à l'art. 29, al. 6 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après répétition est A à E en cas de réussite ou F en cas d'échec. En cas d'échec, le module ne peut être répété qu'une fois.

8. Remarques

.....

9. Bibliographie principale

Coad, J., Pedeley, k., & Dunstall, M. (2020). Anatomy and physiology for midwives (4e ed.). London, United Kingdom: Elsevier

Marshall, J. E., & Raynor, M. D. (Eds.) (2020). Myles Textbook for Midwives. (17e ed.). Oxford, Angleterre: Churchill Livingstone Elsevier.

Medforth, J., Bell, L., Walker, A., Battersby, S., & Stables, S. (Éds.). (2024). Manuel Oxford en sciences sage-femme (3e édition). RMS Editions : Médecine & Hygiène.

National Institute for Health and Care Excellence. (2021). Antenatal Care.

<https://www.nice.org.uk/guidance/NG201>

National Institute for Health and Care Excellence. (2008, update 2019). Antenatal Care for healthy pregnancies. <https://www.nice.org.uk/guidance/cg62/resources/antenatal-care-for-uncomplicated-pregnancies-pdf-975564597445>

National Institute for Health and Care Excellence E. (2008). Antenatal Care, routine care for the healthy pregnant woman. <https://www.nice.org.uk/guidance/cg62/evidence/full-guideline-pdf-196748323>

10. Enseignant.e.s

Enseignant·es de la filière et intervenant·es externes

Responsables de module : Magali Bonzon et Adrien Bruno

Descriptif validé le 1^{er} septembre 2025 , par Claire de Labrusse